



134

CANAL

-  RELOCALISATION DU BUREAU DE VOTE PENDANT LES TRAVAUX › Page 2
-  PLAN LOCAL D'URBANISME : DERNIÈRE LIGNE DROITE › Page 2
-  LES FORÊTS, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET PAYSAGER › Page 3
-  NOTRE TERRITOIRE : DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS › Page 6
-  AGIR POUR NOTRE SÉCURITÉ › Page 10

2 VIVRE CHARAVINES

- 2- Événements : Le forum des Associations - Relocalisation du bureau de Poste - Plan Local d'Urbanisme
- 3- Nature Paysage & Patrimoine : Les forêts, un enjeu écologique, économique et paysager
- 4- Témoignage : Encore une histoire de chat. Le bénéfice des Pass
- 5- Partage : Un forum seniors inter-communal en musique. Les RDV des comptoirs
- 6/7 - Notre territoire : Déplacements et stationnements - La papeterie Frégata Hygiène ouvre ses portes - Sauvegarde de la chapelle du Guillermet.

8 REGARDS

- 8-Édito
- 8 - Lisez-vous Canal ? Comment ?
- 9 - Regard sur l'entretien de la commune.

10 VIE MUNICIPALE

- 10-Zoom projet : Agir pour notre sécurité
- 11-Le fil des projets Les brèves du Conseil Municipal
- 12-Coopérations Intercommunales : Des financements indispensables pour nos investissements - Composition du Conseil Communautaire

13 PLACE PUBLIQUE

- 13-Citoyens d'ici ou d'ailleurs : Le conseil de développement du Pays Voironnais, des citoyens curieux et engagés - Question/réponse

14 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 14- La Maison des Habitants : Consommons autrement
- 15- Université Populaire : des rendez-vous réguliers !
- 14/15/16 : Les brèves de vos associations

16 AGENDA / ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09
mairie@mairie-charavines.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Nathalie Sibué.

Date de publication : Décembre 2025

Tirage sur papier recyclé : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85
Impression : Imprimerie Ruzzin

ÉVÉNEMENTS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Un succès qui réjouit et pose de nombreuses questions

Chaque année le record est battu, toujours plus d'associations et d'autres acteurs sollicitent un emplacement pour le forum. Nous ne pouvons que nous en réjouir, c'est le signe d'une incontestable vitalité de notre territoire. Les offres sportives et culturelles n'ont jamais été aussi abondantes. Nous observons aussi un fort développement des propositions dans le champ du bien-être, yoga, sophrologie, gym douce, qi

gong, etc. Il s'ensuit que le forum des associations devient de plus en plus un forum des activités s'apparentant à un marché. Les associations locales, elles-mêmes de plus en plus professionnalisées, partagent désormais cette demande avec de nombreux autres acteurs, auto-entrepreneurs ou associations plus extérieures cherchant à s'implanter dans notre secteur. Ce sont aussi des emplois qui sont en jeu.

ATTENTION,
RELOCALISATION DU BUREAU
DE VOTE

En raison de la rénovation de la salle des réunions, pour toutes les échéances électorales de 2026 (Elections municipales des 15 & 22 mars 2026) le bureau de vote est transféré en salle annexe des Cèdres.



Plus de 70 associations et autres partenaires rassemblés !

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dernière ligne droite

L'enquête publique s'est déroulée du 8 septembre au 8 octobre 2025. Le commissaire enquêteur a reçu 25 requérants au fil des quatre permanences annoncées et a remis son projet de rapport à la commune. Cette dernière devait ensuite produire ses réponses aux observations du commissaire enquêteur tout comme elle a dû répondre aux ob-

servations des personnes publiques associées. Toutes ces réponses seront annexées au rapport final du commissaire enquêteur qui, sur cette base, formulera son avis. L'approbation définitive du projet de PLU est programmée pour le Conseil Municipal du lundi 1er décembre.



Un PLU pour préserver notre cadre de vie et conforter la vocation de commune vivante de Charavines.

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

LES FORÊTS, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET PAYSAGER

Courant octobre le maire et Denys Meunier, adjoint, ont participé à une rencontre sur le thème de la forêt, sur le site du col de la Parménie, sur les hauteurs entre Tullins, Izeaux et Beaucroissant.

Cette rencontre proposée par l'association FIBOIS Isère rassemblait une grande diversité d'acteurs : professionnels, représentante du centre national de la propriété forestière, représentant de France Nature Environnement et élus locaux. Le choix du site a permis d'observer l'impact de l'activité forestière dans un contexte de paysage de taillis de châtaignier. Les échanges ont abordé tous les enjeux, écologiques, économiques et paysagers.

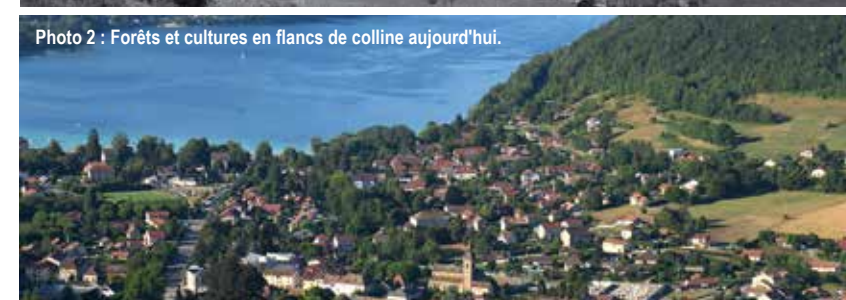
Le couvert forestier
progresses-t-il ?

Les deux photos ci-dessous (photos 1 & 2) montrent que pour Charavines comme pour le territoire national le couvert forestier a progressé depuis un siècle. Les flancs des collines se sont révélés inadaptés à une agriculture de plus en plus mécanisée et soumise à de forts impératifs de rendement. Aujourd'hui, la qualité de nos paysages, reposant sur le schéma urbanisation ou cultures en plaine ou sur plateaux, prairies à flanc de coteau, couvert forestier au sommet, ne tient que grâce à la persistance d'un élevage suffisant.

Photo 1 : Forêts et cultures en flancs de colline il y a un siècle.



Photo 2 : Forêts et cultures en flancs de colline aujourd'hui.



Que penser des coupes rases ?

Le principe d'exploitation forestière dans ce contexte de taillis repose sur des coupes effectuées tous les 15 ou 20 ans, le plus souvent des coupes dites rases. Une coupe rase signifie que tous les arbres sont abattus, mais sans dessouchage. La végétation repart à partir des souches. Après quelques mois le tracé de la

coupe se donne à lire par sa forme géométrique mais le couvert végétal est très vite reconstitué, limitant l'impact paysager et les conséquences sur les risques d'érosion et de lessivage des sols lors de fortes intempéries, même si ces risques existent toujours. La photo 3 montre l'impact d'une coupe datant d'environ un an.

Le modèle d'exploitation actuel
des taillis est-il durable ?

Les professionnels peinent à proposer des alternatives viables économiquement, et ne croient guère au modèle dit du cloisonnement avec coupes plus sélectives. Les naturalistes soulignent que les rejets sur souche, dans le temps long, finissent par s'épuiser. Par ailleurs ce mode d'exploitation serait peu propice à la biodiversité. Tous se rejoignent pour souhaiter plus de dialogue entre les parties concernées.

Quels sont les autres enjeux liés
à l'activité forestière ?

Certains territoires ont mis en place des chartes visant à mieux réguler l'activité : information des communes en amont des coupes, états des lieux systématiques, remise en état des chemins mis à mal par le débardage et l'usage d'engins de plus en plus massifs. Ce n'est pas encore le cas pour le Pays Voironnais. Une telle initiative est souhaitée par tous les acteurs, y compris des professionnels.

Pourquoi la commune
s'intéresse-t-elle à la forêt ?

Notre commune est entourée de forêts. Elle a fait le choix de créer un réseau de chaleur bois déchiqueté s'inscrivant dans cette filière. Le bois offre une source d'énergie renouvelable, de proximité, peu soumise aux aléas géopolitiques. Elle suppose toutefois une stratégie inscrite dans le temps long. C'est cette stratégie qu'il convient d'élaborer.



Photo 3 : coupe rase datant d'environ 1 an. Le couvert végétal est déjà largement reconstitué.

TEMOIGNAGES

ENCORE UNE HISTOIRE DE CHAT

Comment les personnes handicapées devaient faire face.

C'était en 1943, avant notre départ pour Méaudre où mon père devait s'installer comme médecin.

Nous habitions, à Charavines, et ma mère avait décidé de commander à une brave fille de la commune des vêtements (culotte, chemise, etc.) pour mon usage. Faire appel à cette brave fille, Blanche Bourgeat, était pour ma mère soit une façon de l'aider financièrement soit de répondre à un réel besoin. Elle seule avait la réponse.

Cette personne, couturière de son état, habitait une vieille maison au bas de la montée de Bilieu. Maison où eurent lieu, bien plus tard, des fouilles archéologiques en lien avec la cité lacustre de Colletière. A cette époque, elle vivait là chichement. De plus elle avait un sérieux handicap car elle était sourde et muette.

L'ouvrage ayant avancé, Il fallut faire un essayage.

La veille de notre passage, ce devait être au petit printemps, la soirée ayant sans doute été fraîche, elle ouvre la porte de son fourneau (coté four) afin de profiter de la chaleur des dernières braises. La soirée ayant assez duré à son gré, elle referme la porte du fourneau et monte se coucher.

Le lendemain, il fallut bien sûr se lever et rallumer le fourneau (coté foyer) pour chauffer la maison, le petit déjeuner et préparer le repas de midi, un gratin (sans doute Dauphinois).

Vers 11h, peu avant notre arrivée, elle voulut mettre son gratin au four. Et là, stupeur, elle trouva son chat tout cuit.

Le pauvre minet s'était, en effet sans se faire voir, faufilé dans le four la veille et fut coincé quand elle ferma la porte. Elle ne put l'entendre à cause de son handicap, le matin en allumant le feu.

Quand nous sommes arrivés, ma mère et moi, nous avons trouvé cette pauvre couturière pleine de larmes, pleurant son chat totalement rôti.

Pour moi, ce qui fut mon grand étonnement, ce fut de voir un adulte pleurer. Je croyais jusque là que seuls les enfants avaient ce privilège, je demandais alors à ma mère pourquoi les « grandes personnes » ne pleurent pas. Elle me répondit « Elles ont beaucoup pleuré étant petites et maintenant elles n'ont plus de larme ».

J'en conclus que cette personne avait dû être bien sage durant sa jeunesse puisqu'elle pouvait encore pleurer et verser des larmes pour son chat.

Michel ODRU, le 7 juin 2025.

LE BÉNÉFICE DES PASS DE CHARAVINES, POURQUOI PAS VOUS ?

Lors de la souscription de septembre 2025 le montant des pass mis en circulation a dépassé les 24 000 €, comme en septembre 2024. Plus d'une soixantaine de foyers représentant près de 170 habitants en ont bénéficié. Pourquoi pas vous ?

Bon pour le pouvoir d'achat Selon vos ressources l'économie réalisée va de 10 à 40%. Chaque habitant a droit à 200€ de pass par souscription. Trois souscriptions sont organisées par an : au printemps (avril-mai), pour la rentrée

(début septembre) et avant les fêtes (fin novembre, décembre). Pour un foyer de 4 personnes, 2 parents et 2 enfants à charge, le droit à souscription est de 4x200= 800 €. Pour un quotient familial de 1200 la réduction est de 22%. L'économie réalisée est alors de 176 €. Pour les trois souscriptions cela fait **une économie annuelle totale de 528 €.**

Bon pour l'économie locale

Notre commune serait bien triste sans ses commerces. Elle serait surtout invivable pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité

TRIMESTRE en images



Élus sur le terrain pour travailler au plan de signalisation de nos stationnements.



Qu'elles sont belles ces 2 CV du club Deuchement accueillies à Charavines !



Le jus de pommes nature d'Anim'Chara toujours apprécié.



Le Club Tricot du CCAS présent lors du forum sénior.



Le club T'es Couture du CCAS à l'œuvre.



LES RDV des Comptoirs

UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DES COMPTOIRS



Les Amis des Comptoirs à l'œuvre pour accueillir les nombreux participants à la fête du vélo

La fête du vélo s'est déroulée sous un beau soleil lumineux avec une importante participation des familles du tour du lac et de différents secteurs du département.

Cette journée "vélo" devient un RDV très apprécié, offrant des animations différentes très ludiques dans chaque village. L'équipe des Amis des Comptoirs, exclusivement féminine, était présente pour proposer des rafraîchissements et de la petite restauration aux cyclistes (seul, en couple, en famille, en groupe) ou pas...

L'association prend un soin important à préparer de la petite restauration avec des produits locaux, et à servir et accueillir le public dans une ambiance conviviale, bienveillante et festive.

Ce fut une belle journée et une belle réussite pour tous, visiteurs et bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : lesamiscomptoirs@gmail.com



de se rendre dans les zones commerciales des villes voisines. Mais le commerce local ne vit que si nous le faisons vivre. Consommer localement c'est favoriser la création d'emplois de proximité & réduire les trajets domicile-travail. C'est aussi privilégier une consommation responsable, reconnaissant le travail de commerçants, de producteurs ou d'artisans locaux.

Liste des acteurs économiques acceptant les pass : Epices & Nous,

PARTAGE

UN FORUM SENIORS INTERCOMMUNAL EN MUSIQUE

Pour la troisième année consécutive, la commission solidarité du tour du Lac a proposé un forum, explorant la question : Comment bien vieillir dans nos campagnes ?

Tout un programme, avec cette année une organisation à Charavines et une entrée privilégiée : « **Bien-être et musique** ».

La chorale Chantelac a donné le « la » du forum en interprétant deux chansons et suscitant une belle participation vocale du public.

La conférence du **Dr Mick**, fervent promoteur des **bienfaits de la musique sur la santé**, a conquis l'auditoire par ses messages et ses talents d'orateur. La musique nous fait du bien, elle permet de stimuler les fonctions cognitives, d'améliorer la qualité du sommeil et aussi de créer du lien et rompre l'isolement auquel sont confrontés de nombreux seniors. **Le bien-être**, c'est aussi prendre soin de soi. Les ateliers proposés aux visiteurs étaient axés sur la relaxation, l'esthétique, et diverses méthodes permettant d'être « un senior actif ».

Comme les années précédentes, les visiteurs ont pu rencontrer tous les partenaires du champ médico-social soucieux de répondre aux demandes formulées en direct : le service autonomie du Département ; l'ADMR du Lac, Le café des aidants ; France Alzheimer ; emma ; la MSA ; agirc arcco ; France Service ; la Fepem ; Mutualp ; les services sociaux du pays viron-

nais (innovadom ; Résidence plein soleil).

Les clubs et associations du Tour du Lac ont présenté leurs activités multiples et variées permettant aux seniors de s'adonner à leurs passions tout en partageant des moments conviviaux.



Forum sénior, le public à la rencontre des acteurs du champ médico social et des associations.

Pour la pause repas, l'association « les Amis des comptoirs » a proposé des assiettes de « Gratin Dauphinois-saucisse », un régal, de l'avis des gourmets et les gaufres de Zaza ont également été bien appréciées. Et c'est en musique et sur quelques pas de danse orchestré par Jess and West que le forum s'est terminé « en-chanté ».

La commission solidarité du Tour du Lac remercie tout particulièrement le Département pour la subvention accordée pour cet événement.

Cette journée placée sous le signe de la cordialité avait pour objectif de répondre aux attentes des seniors pour « bien vivre dans nos campagnes ». Les nombreux retours positifs invitent déjà envisager la préparation d'un prochain forum.

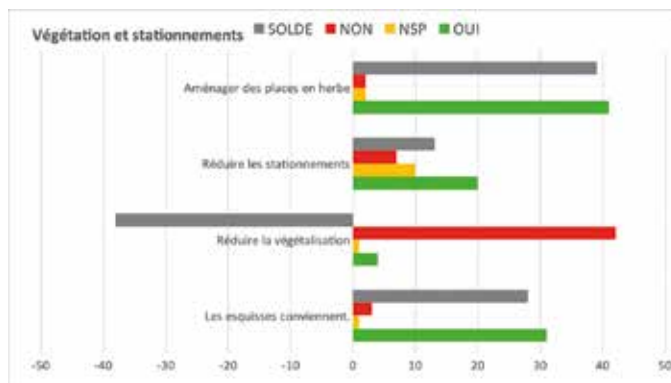
La commission solidarités du tour du lac comprend les adjointes aux solidarités des quatre communes. **Charavines est représentée par Marité Charlès.**



NOTRE TERRITOIRE

DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS

Mercredi 20 août, le Dauphiné Libéré titre en Une : « *Paladru : le cauchemar du stationnement* ». Deux pleines pages suivent, dédiées au sujet. La commune est évidemment sensible à la question, régulièrement interpellée, soit dans le sens d'un besoin de plus de stationnements, soit au contraire sur le « *trop de place accordée à la voiture* » au détriment des espaces verts. La consultation portant sur le projet de centre bourg organisée en 2023 comprenait des questions portant directement sur ce point : l'avis dominant allait nettement dans le sens de privilégier la végétalisation ainsi que le rappelle le graphique joint. Pour autant les élus sont attentifs aux préoccupations des commerçants et de tous nos visiteurs qui n'ont pas d'autres choix que de venir à Charavines en voiture. D'où un plan d'ensemble de réorganisation des stationnements. Cet article présente le plan d'ensemble et un état des lieux des actions conduites et des actions programmées.



CÔTÉ BOURG

Le projet centre bourg induisant une diminution des places sur le parking des Cèdres la préoccupation a été de les récupérer à proximité.

- Un nouveau parking a été ouvert à côté des tennis, dont l'usage était préalablement fortement empêché par la coupure visuelle de la haie et par la présence des bennes à verre.



Un espace de stationnement valorisé près de la mairie actuelle

- La commune a acquis un tènement situé rue du Clocher, côté église, pour créer un nouveau stationnement. Celui-ci sera aménagé dès le premier semestre 2026.



Le parking du Clocher sera ouvert dès le premier semestre 2026

- Concernant le parking des Cèdres lui-même, le déplacement du portail du Grand-Clos et de la borne de recharge permet de regagner quelques places. La commune étudie aussi l'opportunité de créer des places aux abords de la salle des Cèdres, dans l'espace qui la surplombe.

- Le projet de PLU définit un emplacement réservé pour la parcelle située entre le bureau de Poste et le cimetière, dont l'essentiel sera dédié à du stationnement. Les négociations pour l'acquisition pourront démarrer dès l'approbation définitive du PLU en décembre 2025.



Le PLU prévoit la création d'un nouveau parking entre le bureau de Poste et le cimetière

- Le projet de PLU prévoit aussi un emplacement réservé pour la parcelle située entre le cimetière et le terrain de boules. Dédiée pour partie à l'agrandissement du cimetière cette parcelle pourra aussi accueillir de nouveaux stationnements.

CÔTÉ LAC

Ce secteur dispose d'une offre de stationnements plus abondante mais subit également la plus forte pression, notamment en saison.

- A court terme la ligne directrice de la commune est d'optimiser l'usage du parking des Bains, ce vaste tènement situé entre la rue des Bains et le terrain de football. La démolition prochaine du Club House de l'ASCOL (devenu vétuste) et d'un vieux local de rangement permettra de gagner de nouvelles places.



La réorganisation des installations du football permet d'agrandir le parking des Bains

- Sont également mis à l'étude l'évolution de la réglementation du parking Cluzel, avec l'hypothèse d'une mise en « zone bleue » pour favoriser la rotation des stationnements à proximité des commerces. Les décisions dans ce sens ne sont pas encore prises, elles appellent concertation et études d'impact. Suite à l'étude « station-

LES BREVES des entreprises

UN NOUVEAU CABINET MÉDICAL ET PARAMÉDICAL



Nous avons le plaisir de vous informer de notre récente installation au sein des locaux du **100 avenue du Lac**. Nous sommes 3 professionnels de la santé et du soin, disponibles pour vous accueillir et vous accompagner dans le cadre de nos pratiques.

■ Anouk BONNELLE, Psychologue clinicienne et psychothérapeute.

Je reçois à mon cabinet des adultes de tous âges, ainsi que des adolescent.e.s.

Je suis formée à l'EMDR (Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements des Yeux), technique reconnue scientifiquement et fréquemment utilisée pour le traitement des traumatismes psychiques.

➤ Sur RDV au 06 28 54 37 28 ou sur [Perfective.fr](https://www.perfective.fr)

■ Damien FIEVET, Ostéopathe : diplômé de l'école ISOTEO à Lyon en 2011, je suis installé depuis 2012 à Charavines.

Je reçois tout le monde (du nourrisson à la personne âgée, les sportifs, femmes enceintes...) afin de soulager vos tensions, vos douleurs et de vous accompagner dans l'entretien ou le retour de votre bien-être.

➤ Sur RDV du lu. au sa. matin au 06 88 68 82 75

■ Céline BAIFFERT, Sage-Femme : diplômée en 2004, je suis installée à Charavines depuis 2012. Diplômée d'un DESU en Gynécologie, je peux assurer votre suivi avec les consultations de Gynécologie : examens, réalisation du frottis, la prescription et le suivi de votre contraception. Vous pouvez également prendre rdv pour faire une rééducation périnéale et/ou la mise en place/suivi d'un pessaire.

➤ Sur RDV au 06 76 35 67 18 ou [rdvsagefemme.fr](https://www.rdv.sagefemme.fr)

nements autour du lac » conduite par le Pays Voironnais se pose aussi la question de rendre payant le parking des plages. Là aussi aucune décision de prise à ce jour.

- A plus long terme la commune aura à répondre à la question suivante : son développement économique appelle-t-il la libération d'importantes nouvelles surfaces de stationnement ? Si oui, les deux seules grandes options sont soit une relocalisation du terrain de football, soit une réorganisation de l'installation du marché. Ces deux options invitent à une réflexion d'ensemble sur l'avenir de tout le secteur compris dans le périmètre actuel du stade et du camping.

ÉCONOMIE LOCALE

LA PAPETERIE FRÉGATA HYGIÈNE OUVRE SES PORTES

La papeterie Fregata Hygiène a saisi l'opportunité de la semaine de l'industrie pour ouvrir ses portes. Des visites ont été organisées du 17 au 23 novembre. L'occasion pour les habitants, les riverains et tous les curieux de découvrir l'envers du décor de la fabrication d'un produit si utile dans notre vie quotidienne. La papeterie est à nouveau en activité depuis 2020, après la fermeture du site durant plusieurs années après l'annonce de la cession du site par Arjo Wiggins. La première papeterie sur ce site a été créée en 1850 par M. Vincent de Montgolfier.



« SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DU GUILLERMET »

Fregata Hygiène exemplaire pour notre Chapelle

Une obligation de mise aux normes électrique, incendie, accès handicapés, et issue de secours nécessite un coût que ne peut supporter le Diocèse qui envisageait de se dessaisir de ce lieu.

Ce bâtiment cédé gracieusement par une personne du Guillermet en 1953 pour en faire un lieu de culte, a fait réagir les habitants de ce hameau.

Nous ne pouvions que respecter la volonté de ce défunt et maintenir ce lieu culturel.

Plusieurs personnes du village se sont mobilisées pour agir concrètement et bénévolement à la mise en œuvre de l'étude et de la réalisation des travaux demandés par l'APAVE (organisme de sécurité).

Malgré le dévouement de chacun, il reste à charge le coût des matériels, des charges de fonctionnement (assurances, électricité, visite annuelle de sécurité).

Afin de faire face à ces dépenses nous devons trouver des aides financières.

Courant 2023, l'entreprise Fregata Hygiène implantée au Guillermet, avait sollicité le diocèse pour autoriser et faciliter l'installation de sonomètres en façade du bâtiment. Alimentés par l'électricité de la Chapelle, ces sonomètres permettent de mesurer en continu le niveau sonore issu du fonctionnement de l'usine.



Inauguration de la Chapelle du Guillermet rénovée et accessible.

Cette démarche volontaire témoigne de la volonté de l'entreprise de veiller à la qualité de vie des riverains en surveillant son impact sonore sur les habitations voisines.

Dans cette même dynamique de partenariat, nous décidons de solliciter Mr Triouleyre, directeur du site Fregata Hygiène, qui suite à un entretien chaleureux avec Jean Reynaud et Fabien Laplace, prend conscience de nos besoins et nous accorde une aide financière à court et long terme.

Très touchés par cette action sociale et humanitaire les habitants de ce hameau remercient du fond du cœur Fregata Hygiène pour son aide précieuse à la sauvegarde de ce lieu emblématique.

Après avoir informé M. le Maire de Charavines de cette démarche, ce dernier remercie l'aide de cette entreprise locale et nous apporte son soutien.

Ce numéro de Canal sera le dernier du mandat. En effet, selon notre rythme trimestriel de parution le prochain devrait paraître fin mars ou début avril 2026. A cette date, le nouveau conseil municipal viendra tout juste d'être élu. C'est l'occasion de faire le point sur notre bulletin.

Je suis très attaché à la parution régulière de notre bulletin. A première vue éditer un journal papier selon un rythme trimestriel peut paraître désuet à l'ère du tout numérique et de l'immédiateté des réseaux sociaux. Mais le rythme effréné et le format très court des commentaires d'un réseau social sont encore moins riches en connaissances fiables que des échanges impromptus dans les allées du marché ou devant la porte de la boulangerie ! Un bulletin accorde le temps de la rédaction et le temps de la lecture, ce temps n'est jamais un temps perdu.

Le fossé qui se creuse entre élus et citoyens relève sans doute pour une bonne part de l'image très dégradée des premiers. Mais ce fossé tient aussi au grand écart entre les expériences vécues. A l'échelle d'une commune être élu(e), qui plus est, maire, c'est se sentir au quotidien aux prises avec les contraintes croissantes qui enserrent la vie communale et l'action municipale, des contraintes pas toujours perceptibles par tout un chacun. Les réponses aux problèmes ne sont jamais simples. Notre premier devoir d'élus est donc de toujours chercher à vous in-

former au mieux des motifs de nos projets et de nos actions, d'en présenter les étapes, les contraintes, les partenaires, etc. Ce n'est que forts de toutes ces informations qu'il est possible pour tous les habitants qui en prennent la peine de se faire un avis éclairé sur le bien-fondé de telle opération et de participer, par leur expression, au nécessaire débat public.

Le soin accordé chaque trimestre à la rédaction de Canal répond à cette exigence. Nous souhaitons aussi qu'il soit un lien entre tous les habitants, qu'il reflète la vitalité de notre commune, de tous ses acteurs et de leurs engagements, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Et tant qu'à faire qu'il soit le plus agréable possible à lire. A ce sujet un grand merci à notre infographiste, Isabelle Royer, qui en assure la composition. Cela fait beaucoup pour quelques pages ! La petite enquête réalisée lors des ateliers citoyens de février nous a plutôt rassurés à ce sujet : Canal demeure le premier support d'information des habitants qui s'intéressent à la vie de leur commune, soyez en tous remerciés !*

Je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

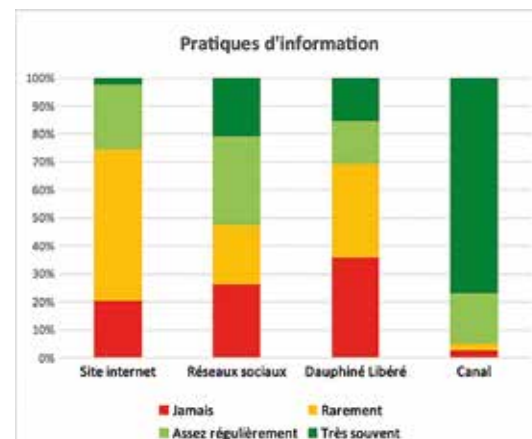
Voir ci-dessous le rappel des résultats de l'enquête sur les pratiques d'information et Canal réalisée à l'occasion des Ateliers Citoyens de février 2025. Ces résultats avaient été présentés lors d'une série de six permanences d'information et de concertation suivant les ateliers en février et mars 2025.

LISEZ-VOUS CANAL ? COMMENT ?

Canal est très lu... au moins par les habitants qui s'intéressent à la vie de la commune !

Première agréable surprise, Canal arrive nettement en tête des sources d'information des habitants sur la vie locale, devant les réseaux sociaux, le Dauphiné Libéré ou le site internet de la commune.

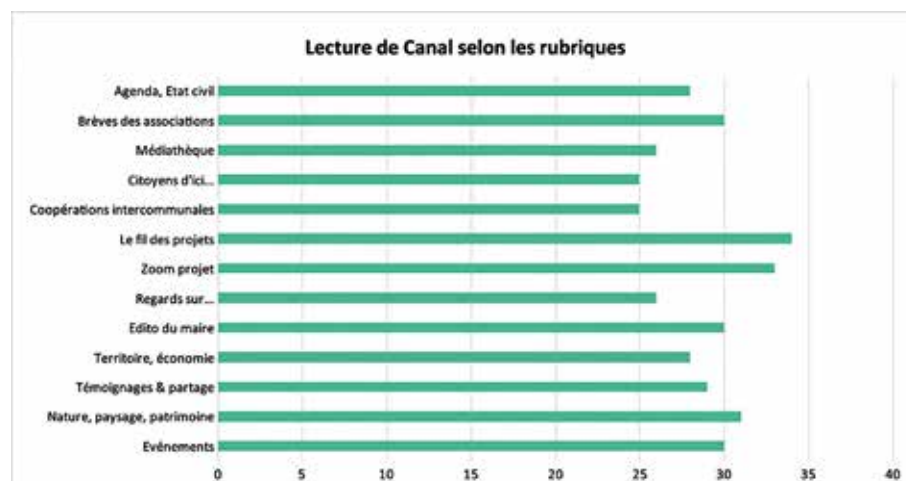
Certes, la portée de la consultation est modeste, puisque se sont exprimés uniquement des habitants s'étant déplacés aux ateliers citoyens (soit environ 100 personnes), c'est-à-dire a priori intéressés par la vie locale. Près de 80% le lisent très souvent, 95% très souvent ou assez régulièrement. À noter aussi que les réseaux sociaux arrivent en deuxième position, devant la presse locale (le Dauphiné Libéré) : le signe d'une époque.



Autres données

Les trois quarts des lecteurs de Canal le lisent intégralement ou presque, ce qui révèle à la fois un attachement à notre vie communale et à son reflet que représente notre bulletin, mais aussi un soin à bien s'informer sur les différentes facettes de l'actualité de Charavines.

Il s'ensuit que toutes les rubriques rencontrent peu ou prou la même audience, les écarts mesurés par l'enquête n'étant pas assez importants pour se prêter à une interprétation fiable.



UN ENGAGEMENT PERMANENT

Sans cesse entretenir, réparer, renouveler.

Une commune ce sont des biens communs, des bâtiments publics, des voiries, des trottoirs, des parcs et des espaces végétalisés, des réseaux de collecte des eaux pluviales, des équipements sportifs et de loisirs, des poubelles, etc. Sans cesse ces biens subissent les effets du temps qui passe, de la succession des saisons et des aléas météorologiques. Sans cesse il convient d'entretenir, de nettoyer, de prévenir les risques, de réparer, de restaurer ou de renouveler ces équipements et ces espaces. C'est le rôle quotidien de l'équipe technique. Son travail est soumis à tous les rythmes, rythmes de vie, rythme des jours dans la semaine, rythme de nos saisons, de la pluie, du soleil ou de la neige, et le rythme de nos activités.



Réalisation des passerelles de la trappe rouge avec les pêcheurs de l'APPMN Haute Fure.



Réalisation du petit belvédère de Boutelière avec l'équipe de l'école de voile.



Entretien des bords de chaussée.



Entretien du cimetière.



Intervention pour libérer une chaussée suite à une chute d'arbre.

Embellir et améliorer les usages.

Mais l'équipe technique ne fait pas qu'entretenir ce qui existe. Elle porte de nombreux chantiers qui visent à embellir notre commune ou à enrichir ou favoriser les usages de tel équipement ou de tel espace. L'air du temps va dans le sens de mieux et plus végétaliser nos espaces, et c'est très bien ainsi. Nos responsabilités vont dans le sens de toujours plus sécuriser les usages, bâtiments, cheminements, aires de jeux, et c'est très bien ainsi. Habitants nous aimons voir notre commune embellie, fleurie, décorée, soignée, et c'est très bien ainsi. Mais derrière toutes ces aspirations n'oublions pas le travail de toute l'équipe qui inlassablement remet son ouvrage sur le métier.

Un grand merci !



Entretien régulier de l'aire de jeu et renouvellement du tapis de copeaux de bois.



Massif fleuri et décoration saisonnière pour le carrefour de l'office du tourisme.

ZOOM PROJET



AGIR POUR NOTRE SÉCURITÉ

Vivre dignement et en sécurité, ce sont sans doute les attentes les plus répandues. Au quotidien notre sécurité relève essentiellement de la gendarmerie et des pompiers. La commune agit aussi pour notre sécurité. Dans cet article petit panorama des actions entreprises.

Des coopérations étroites avec les gendarmes et avec les pompiers

Les coopérations sont indispensables. La commune répond présente chaque fois qu'elle est sollicitée pour favoriser l'action de ses partenaires en charge de notre sécurité. Elle les consulte aussi en amont des grands événements tels que la Nuit du Lac.



Les pompiers de Charavines recrutent de nouveaux volontaires.

Refonte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un PCS est un document qui analyse les risques auxquels une commune est exposée et qui décrit l'organisation et les moyens requis en cas de sinistre. Il vise à ce qu'à chaque instant notre collectivité soit prête autant que possible à faire face à ces sinistres. Comme de nombreuses communes Charavines est exposée à de multiples risques : intempéries exceptionnelles, accidents d'ampleur, risques numériques, ruptures d'approvisionnement, coupures prolongées d'électricité ou de l'alimentation en eau, tensions mettant à mal la sécurité des habitants. Le PCS de Charavines datait de 2011 et devenait caduc, d'où la décision de la commune de le reprendre et de créer une Réserve Communale de Sauvegarde.

La commune s'est associée les compétences d'une entreprise spécialisée dans les questions de sécurité : JR Prevent, dirigée par M. Jérôme Robert, par ailleurs habitant de la commune.

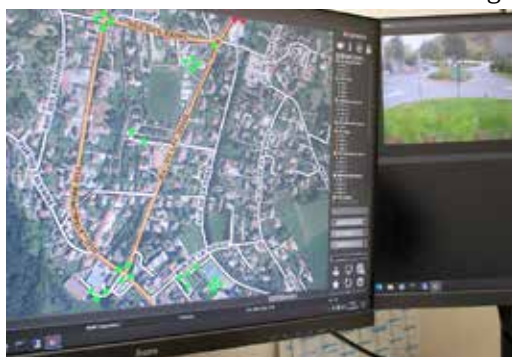


Création d'une Réserve Communale de Sauvegarde (RCS)

Une 1^{ère} réunion publique d'information des habitants s'est tenue le 19/11. La RCS ne remplace ni les gendarmes ni les pompiers. Elle regroupe des habitants volontaires, formés et accompagnés pour cela, qui vont pouvoir intervenir en soutien lors d'un sinistre. Ex. : organiser un hébergement d'urgence dans la salle des Cèdres pour accueillir des habitants sinistrés ; relayer des informations dans tous les quartiers alors que les réseaux de télécommunications ou numériques ne fonctionnent plus ; appuyer la logistique ; aider à des distributions (eau, denrées) ; visiter les personnes vulnérables pour s'enquérir de leurs besoins ; etc.

Vous souhaitez rejoindre la Réserve Communale de Sauvegarde, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil en mairie.

Vidéoprotection



En mairie, les écrans de consultation des enregistrements vidéo. La nouvelle mairie comprendra une salle sécurisée pour accueillir ces installations et les équipements numériques sensibles.

Ce dispositif est opérationnel depuis 2022. L'efficacité de ces outils peut prêter à débat, tant pour leur caractère dissuasif que pour la résolution des méfaits. Toujours est-il que la gendarmerie sollicite régulièrement la commune dans le cadre de réquisitions pour obtenir les images de tels ou tels faits. La commune n'est pas toujours informée des suites des procédures et des enquêtes, mais nous

savons toutefois que quelques affaires ont été résolues ou ont vu leur traitement favorisé par le recours aux enregistrements vidéos.

Sécurisation de la plage municipale

La commune a pris à bras le corps l'enjeu de sécuriser ce site, de façon à garantir sa capacité à accueillir tous les publics, notamment les familles avec enfants dans un climat paisible et rassurant. La méthode a consisté à organiser une présence humaine régulière, visible et en capacité immédiate à réagir en cas de problème. Les résultats sont là, saison après saison nous pouvons constater que le nombre d'incidents diminue, aucun en 2025.

La sécurité routière

De nombreux aménagements de sécurité sont réalisés : chemineurs, plateaux ralentisseurs, chicanes, trottoirs, petits dos d'ânes, signalisation renforcée. Certains habitants regrettent d'ailleurs le trop grand nombre de ces aménagements. Mais la commune ne les réalise pas par plaisir – ils sont coûteux ! – mais parce que les élus savent qu'ils sont très attendus par les riverains des secteurs concernés.

Rien ne remplace la prévention en amont

Qu'il s'agisse des accidents de la route, des accidents domestiques, de la petite délinquance née de parcours éducatifs défaillants, rien ne remplace la prévention. La prévention est faite de ces mille et une initiatives prises par les associations ou la commune au travers de ses différents services pour informer, sensibiliser et accompagner les habitants de toutes les générations. La prévention repose aussi sur nos liens de solidarité. Notre sécurité est une affaire collective.

LES BREVES du Conseil Municipal

ATTRIBUTION DU 3^{ÈME} LOCAL D'ACTIVITÉ

La commune a lancé un appel à projets pour l'attribution du 3^e local d'activité créé dans le cadre du projet centre bourg. Ces trois locaux sont situés au RdC des immeubles à construire à côté de la future mairie. Le premier servira à relocaliser l'épicerie Epices & Nous, le deuxième pour l'ADMR et le Conseil Municipal de septembre a décidé d'attribuer le 3^e à Carole Esserméant pour un projet d'atelier de cuisine et salon de thé.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AVIRON DU LAC BLEU

L'Aviron du Lac a sollicité les communes du tour du lac pour aider à l'acquisition d'un nouveau bateau. Le Conseil Municipal de septembre a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 350 €.

MAISON HÔTEL DES VANNES

Le Pays Voironnais a proposé à la commune la cession de la maison Hôtel des Vannes pour un montant de 270 000 €, frais à la charge de la commune. A l'unanimité le Conseil Municipal de septembre a rejeté cette proposition, trop peu avantageuse et bien moins intéressante que celle formulée à l'endroit de Natura Vélo en 2020. Dans un courrier au Président du Pays Voironnais le maire précise : « Si Charavines validait vos propositions elle se retrouverait de fait, avec une telle charge d'acquisition, sans aucune recette pour l'équilibrer, dans l'incapacité d'entreprendre quelque projet de rénovation que ce soit ».

PRIX DU GRAND TREMPIN DE LA CHANSON FRANCOPHONE

Il revient à Magali Michaut. Prix entériné par le Conseil Municipal. La lauréate gagne un prix de 200€ plus sa programmation au concert du lauréat de l'édition 2026 du festival Brassens.

CLASSE DE NEIGE

Le conseil municipal d'octobre a validé le devis proposé par la Ligue de l'Enseignement pour la classe de neige des élèves de CM1 & CM2 de l'École de la Fure, pour un montant de 20 151,15 € TTC. La classe de neige se déroulera à Autrans du 5 au 9 janvier 2026 et concernera deux classes. La participation demandée aux familles sera de 100 € pour la totalité du séjour, à régler auprès du Sou des Ecoles.

PLAN « ARBRES »

Le conseil municipal d'octobre a validé une nouvelle opération de plantations pour végétaliser nos espaces publics. Le marché est attribué à l'entreprise Pépinières Vincent pour un montant de 8081.50€ HT. Sont concernés : La plaine d'accueil, la cour du bâtiment périscolaire, la plage, le parking de la plaine d'accueil, la rue de la Fure.

LE FIL DES PROJETS

CENTRE BOURG – VOLET PRINCIPAL

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La nouvelle consultation pour le lot gros œuvre annoncée dans Canal n° 133 a abouti à une attribution à l'entreprise Tomaï. Le 27 octobre s'est tenue la première réunion de chantier concernant le volet Alpes Isère Habitat de l'opération. Côté chantier sont actuellement en cours (au moment de la rédaction) : la rénovation de la salle des réunions, la création des bassins d'infiltration.



L'aménagement prévoit la création d'un espace sanitaire (au fond à droite) et d'un local technique (au fond à gauche). Il sera installé un écran amovible pour les projections, ce qui permettra de mieux valoriser la cheminée.

CENTRE BOURG – VOLETS ANNEXES

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Pour rappel ces volets dits annexes du projet centre bourg comprennent dans l'ordre chronologique : 1. La réalisation du parking du Clocher. 2. L'aménagement paysager des trottoirs devant le nouvel immeuble en construction et devant l'Hôtel de la Poste. 3. Les aménagements de la RD50 dont les plateaux traversants pour les carrefours avec la rue de la Mairie et avec l'Avenue du Lac. Suite à la consultation le marché sera attribué lors du conseil municipal de décembre. L'estimation des travaux est d'environ 246 k€.



Un trottoir permettra de rejoindre la rue Principale depuis le nouveau parking du Clocher.

INSTALLATIONS DÉDIÉES AU FOOTBALL

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Nous avons déjà évoqué dans Canal n° 132 la nécessité de démolir le Club House de l'ASCOL football, vétuste, et d'envisager sa reconstruction. La même question se pose pour le local de rangement du Club. La commune est en train de consulter pour organiser le désamiantage et la démolition de ces édifices. Une reprise de la toiture de la buvette est également nécessaire. Concernant le Club House deux options sont en balance : la création par le moyen de l'installation d'un bâtiment modulaire ou la transformation du préau situé en bord du terrain. Ces deux options sont en cours d'étude.

EN RÉSUMÉ :

- MENUISERIES
- ÉCOLE MATERNELLE
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

- VESTIAIRES
- SALLE DES CÈDRES
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

- ECLAIRAGE
- TERRAIN DE FOOTBALL
- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■



COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

DES FINANCEMENTS INDISPENSABLES POUR NOS INVESTISSEMENTS

Les communes disposent de trois grandes sources de financements pour réaliser leurs investissements :

- Ses propres excédents de fonctionnement.
- Des subventions octroyées par d'autres institutions (Etat, Département, etc).
- Le recours à l'emprunt.

Chaque vote du budget communal est l'occasion de constater qu'il est de plus en plus difficile de préserver les excédents de fonctionnement à la hauteur atteinte jusqu'en 2022. Aujourd'hui ce n'est plus possible. D'où le débat esquissé lors des ateliers citoyens de février 2025 : faut-il réduire le niveau de service à la population ? faut-il accepter d'augmenter les taux d'imposition ? faut-il réduire le rythme des investissements ? Fin 2025 la commune est quasiment complètement désendettée, ce qui permet d'engager un nouveau cycle de recours à l'emprunt pour financer l'important

projet centre bourg. Mais le recours à l'emprunt se heurte vite à des limites, le remboursement du capital pèse sur les budgets d'investissement futurs et le remboursement des intérêts pèse sur l'excédent de fonctionnement. Restent les subventions. Le maire, les adjoints et le services administratif se mobilisent pleinement pour explorer toutes les pistes.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des financements sollicités et obtenus pour le projet centre bourg, soit un total de 2 600 000 €. Ce concours au développement de notre commune est exceptionnel, d'autant qu'une partie importante des travaux est réalisée par des entreprises locales. Un grand merci à tous nos partenaires.

Coût total de l'opération : 4,69 M€ HT soit 5,24 M€ TTC. Subventions : 2.6 M€.

Marchés attribués à des entreprises charavinoises = environ 1,7 M€ TTC (part mairie + part AIH).

Recettes subventions	Montant
Europe Leader (aménagement d'un commerce)	30 000,00 €
Etat DETR (nouvelle mairie)	200 000,00 €
Etat DSIL Villages d'Avenir (espaces publics)	219 843,20 €
ADEME Contrat Chaleur Renouvelable	188 910,00 €
Région Bonus Ruralités (nouvelle mairie)	80 000,00 €
Région soutien commerces	100 000,00 €
Département Dotation Territoriale (mairie)	288 000,00 €
Département Dotation Territoriale (espaces publics)	133 537,14 €
Département bonus énergie (nouvelle mairie)	100 000,00 €
Département 1 arbre 1 habitant (plantations)	20 000,00 €
Département équipements cycle	750,00 €
Département Amendes de police (carrefours RD50)	40 000,00 €
Pays Voironnais Fonds de Concours Cœur de Village	903 000,00 €
Pays Voironnais Fonds de Concours Energie	50 000,00 €
Cession foncière à Alpes Isère Habitat	25 000,00 €
Certificats Economie Energie	221 100,00 €
Total	2 600 140.34 €



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE pour le prochain mandat : les petites communes de plus en plus dominées

Malheureusement il n'y a pas eu de majorité qualifiée pour défendre l'idée d'un accord local. C'est donc le droit commun qui va s'appliquer pour déterminer la représentation des différentes communes, ainsi que le détermine l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2025.

Cette représentation sera celle-ci (63 sièges au total) : Voiron : 14 sièges, Voreppe : 6 sièges, Tullins : 5, Moirans et Rives : 4, Coublevie : 3, St Jean-de-Moirans et La Buisse : 2, et toutes les autres communes* 1 seul siège (*Village du Lac de Paladru, St Etienne-de-Crossey, Chirens, St Geoire-en-Valdaine, **Charavines**, Montferrat, La Murette, Vourey, Bilieu, Charnècles, St Aupre, St Cassien, St Blaise-du-Buis, La-Sure-en-Chartreuse, Réaumont, St Nicolas-de-Macherin, Massieu, Charancieu, St Bueil, Velanne, Merlas, St Sulpice-des-Rivoires, Voissant).

Il est à noter que les cinq plus grosses communes détiendront à elles seules la majorité des suffrages au sein du Conseil Communautaire.



Les communes du tour du lac se sont fortement mobilisées pour défendre le principe d'un accord local plus équitable, mais en vain.

Liste des communes ayant défendu un accord local plus favorable aux petites communes : Bilieu, **Charavines**, Charnècles, Massieu, Moirans, Montferrat, St Etienne-de-Crossey, St Geoire-en-Valdaine, Velanne, Les Villages-du-Lac-de-Paladru et Vourey.

CITOYENS D'ICI...

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS, DES CITOYENS CURIEUX ET ENGAGÉS

En début de mandat nous avons relayé dans Canal l'appel à volontaires auprès des habitants pour rejoindre le Conseil de Développement du Pays Voironnais, Charavines disposant d'un siège. Jean-Pierre Curie s'est trouvé ainsi nommé au sein de cette instance qui est consultative et non décisionnaire. La fin du mandat qui approche est l'occasion de revenir sur les travaux du Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement entreprend deux catégories de chantier de réflexion :

■ **Des saisines formulées par les instances du Pays Voironnais.**

■ **Des auto-saisines sur des thèmes choisis par ses membres.**

Les saisines formulées par les instances du Pays Voironnais ont porté sur :

- La question des piscines. Quels besoins à l'échelle du Pays Voironnais entre obligations liées à l'apprentissage de la natation, le rayonnement touristique de notre territoire, l'offre d'activités sportives nautiques et les enjeux de l'accès à des points de baignade en périodes caniculaires plus nombreuses et plus intenses ?
- L'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Voironnais, sorte de document cadre fixant les orientations de la Communauté d'Agglomération en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

Le Conseil de Développement a par ailleurs de sa propre initiative ouvert des travaux sur :

- La préservation de la biodiversité, affirmant l'idée que cette préoccupation devrait être tout en haut des préoccupations des élus.
- Les mobilités, avec une analyse des freins au changement d'habitude en matière de modes de transport. L'hypothèse creusée est que ces freins dépendent pour beaucoup de biais cognitifs, c'est-à-dire d'une information insuffisante ou inadaptée. Pas sûr que ce soit la seule raison s'agissant des



territoires périurbains et ruraux, le manque d'offres alternatives à la voiture joue aussi !

■ **Le rapport des habitants avec nos ressources en eau potable :** une enquête auprès des habitants a été organisée à ce sujet. Cette enquête montre des habitants attachés à la qualité de l'eau potable, la jugeant accessible mais pas bon marché, et au final moins inquiets quant au risque de l'insuffisance de notre ressource que ne pourrait le laisser penser l'importance des débats publics à ce sujet.

■ **Les zones d'activité économiques du futur :** quelle évolution de ces zones en lien avec les préoccupations environnementales ? Suite à ce travail une expérimentation sera conduite en concertation avec des entreprises sur une des parcelles de Centr'Alpes.

Les membres du Conseil de Développement ont également établi un bilan de leur expérience. D'abord la composition du Conseil peine à être représentative de la population. Les retraités, la ville centre Voiron et les pôles urbains sont mieux représentés que les actifs et les habitants des petites communes éloignées de Voiron. D'une façon générale les CSP+ sont également surreprésentées.

Un Conseil de Développement n'est ni un bureau d'étude, ni un contre-pouvoir, ni une instance décisionnaire. Il propose ses réflexions aux

élus, qui en disposent ou pas comme ils le souhaitent. L'intérêt de la démarche repose sur la curiosité de ses membres, leurs capacités à prendre du recul sur les sujets abordés et sur leur volonté d'aller recueillir et restituer la parole des habitants et l'observation de leurs pratiques. C'est un engagement noble et désintéressé qu'il convient de valoriser, d'encourager et d'ouvrir plus largement à la diversité de nos habitants.

Quand auront lieux les prochaines élections municipales ?

Les élections municipales de 2026 auront lieu :
 ► **Le dimanche 15 mars** pour le 1^{er} tour.
 ► **Le dimanche 22 mars** pour le second tour, si besoin.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026 (4 février sur internet). Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Changement de bureau de vote : en raison du chantier qui comprend la salle des réunions, le bureau de vote de Charavines sera transféré en Salle annexe des Cèdres.

MAISON DES HABITANTS



« CONSUMONS AUTREMENT »

Dans l'esprit de la Maison des Habitants ce n'est pas seulement un mot d'ordre à la mode. C'est une nécessité éprouvée par de plus en plus d'habitants confrontés à un pouvoir d'achat très contraint, et c'est aussi une façon de participer à la lutte contre les gaspillages qui accélèrent la dégradation de notre cadre de vie.

Différents RV programmés cet automne ont concrétisé cet objectif :

■ **Repair' Café Kids** : dans le cadre de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) du Pays Voironnais**, Anim'Action et la Maison des Habitants ont proposé un second atelier de fabrication d'un ventilateur.

■ **Collecte de Jouets pour un Noël solidaire** : en partenariat avec le Service Gestion des Déchets du Pays Voironnais. Nous remercions les collègues partenaires, les trois écoles et le petit casino de Charavines pour leur participation.

■ **Déjeuner Vide dressing entre ami(e)s habitant(e)s, voisin(e)s** : deux moments d'échange autour de la seconde main ont eu lieu : un en présence de l'AFR Couture & Partage (thème hiver) et un atelier couture Parent/Enfant, avec Dorothée

Parallèlement le groupe « étude des besoins » composé d'habitants volontaires et d'élus s'est réuni le samedi 15 novembre pour élaborer un dispositif d'enquête largement ouvert aux habitants : à suivre dans un prochain Canal.

La Maison des Habitants a aussi proposé de nombreux temps d'échanges sur des sujets variés :

■ **Rencontre avec Adelina Tatouage et l'Association « les Merveilleuses »**. « Passionnée par le tatouage réparateur, je suis spécialisée dans le travail post-cancer et la prise en charge des cicatrices, avec une approche respectueuse et bienveillante ».



Taupin dans le cadre de l'Université Populaire : fabrication d'un tablier pour vos pâtisseries de Noël.

■ **Une rencontre avec Julien Beauvais en charge des ressourceries du territoire** le jeudi 20 novembre 18h30

■ **Soirée, Ciné-Débat, sur le thème de la relation aidants - aidés**, film « Mon Vieux » : avec l'association ALMA Isère - Allô Maltraitements des personnes âgées/des personnes handicapées.

■ **Ateliers Déglutition & Communication**

■ **Sensibilisation aux risques d'internet avec Aymeric Suchet**



Une soirée ciné-débat sur le thème de la relation aidants / aidés

N'hésitez pas à nous contacter !

Myriam Péchu : 04 76 93 71 74 ou
maisondehabitants@mairie-charavines.fr

www.maisondeshabitants-charavines.fr

et suivez-vous sur notre page facebook !

Pour l'agenda :
scannez-moi et
retrouvez-nous !



LES BREVES des associations

ÉCOLE DE VOILE SPAC

Notre saison 2025 s'est terminée par la magnifique journée A Bicyclette, ce qui nous a permis de clôturer ces 5 mois d'activités par un moment festif et de belles rencontres.

De mai à septembre, avec une météo favorable, nous avons pu accueillir des groupes scolaires, des stages à partir de 6 ans, des groupes d'établissements sociaux.

N'oublions pas les nombreuses personnes qui ont profité des supports en location : planche à voiles, paddles simple et duo, canoës, catamarans.

Maintenant, place aux travaux d'intersaison, pour vous retrouver en mai 2026.



Jeunes apprentis navigateurs avec l'école de voile.

ÉCOLE DE MUSIQUE

C'est parti pour la nouvelle saison musicale au sein de l'école de musique associative Do Ré Mi Fa Sol LAC.

Petits et grands vont profiter de cette année pour découvrir la musique ou perfectionner leur pratique. Les plus jeunes sont accueillis en éveil musical et en initiation au langage musical. Les adolescents et adultes vont chanter et pratiquer leur instrument fétiche : violon, piano, batterie, clarinette, guitare (acoustique, électrique, basse), saxophone, tout en bénéficiant pour ceux qui le souhaitent d'une formation musicale.

Les cours sont proposés en individuel ou à plusieurs, avec la possibilité après plusieurs années de pratique, de rejoindre l'une de nos pratiques collectives. Nos musiciens qui le souhaitent participent à notre spectacle de fin d'année et aux fêtes de la musique annuelles.

Vous aimez pratiquer la musique ? Vous êtes débutant, confirmé ? Nous vous accueillons avec plaisir.

● **Info** : www.doremifasollac.fr
Tél : 07 69 31 40 96

LES BREVES des associations

ÉCOLE SAINT JOSEPH DE CHARAVINES (2025-2026)

Nos 71 élèves ont bien repris le chemin de l'école. L'équipe a légèrement changé, M^{me} TABARET professeur des écoles, en poste depuis 4 ans dans l'école est devenue chef d'établissement et remplace à présent M^{me} SURINA.



L'équipe éducative :

- M^{me} Ann-Lory TABARET : chef d'établissement et enseignante en CP-CE1-CE2.
- M. Ghyslain VEYET : enseignant en CM1-CM2
- M^{me} Marie- José MOUCHE : Enseignante en TPS PS MS GS
- M^{me} Sylvie CHARRETON : ATSEM
- M^{me} Patricia GAUTIER : enseignante spécialisée
- M^{me} Melissa WALTON : intervenante en anglais
- M^{me} Germaine PORCIC : AESH
- M^{me} Elodie GUINET : responsable garderie et cantine

De beaux projets seront encore mis en place cette année, autour du projet d'école qui s'intitule « De l'enfant à l'élève ».

Le 1^{er} projet aura été le cycle rugby proposé par le club de Massieu de la TPS au CM2.

Une sortie sur Grenoble a été réalisée pour les maternelles pour aller voir le conte musical « Pierre et le loup » car le thème de l'année est les contes musicaux.

La participation des CM1/CM2 au parcours Livre à vous leur a permis de découvrir le dessin au fusain et une sortie pour voir une exposition est prévue prochainement. Nous irons au cinéma trois fois dans l'année sur Voiron avec les élèves du CP au CM2. Des sorties en montagne sont également prévues prochainement pour les élèves du CP au CM2, ainsi que d'autres projets pédagogiques tout au long de l'année scolaire...

UNIVERSITÉ POPULAIRE



DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS !



AU BUNGYPUMP ! LE PEP'S SANTÉ



Cette association intercommunale propose une activité sportive adaptée à chaque personne, suivant leur pathologie. Le Bungypump révolutionne le monde de la marche, avec ces bâtons montés sur résistance : les chocs articulaires sont amortis, le positionnement des bâtons lors de la marche favorise le redressement du buste.

Les sorties ponctuelles d'exercices avec les bâtons, contribuent, au renforcement musculaire et l'assouplissement, à travailler la respiration, l'oxygénation de son corps, le cardio, l'équilibre... On se muscle sans y penser, même à la maison après une journée de travail pour se détendre.

Pour les sorties prévoir des baskets, de l'eau, suivant la météo casquette / chapeau ou cape de pluie, le tout dans un petit sac à dos, ou « une banane ».

Les séances se déroulent le vendredi matin ou après-midi suivant la météo et dans les villages du tour du lac et de Bièvre-Est.

● **Info** : demande de renseignement par SMS au 06 72 13 97 44 ou bungypumpnordic38@gmail.com

Au programme :

■ **Le temps d'échange et de relaxation** : 1 fois/mois, proposé par Fanny Joubert.

Sur inscription à : fjtsophrologie@gmail.com

■ **Café-Philo Adulte** proposé par Nathalie Sibué Une première séance s'est tenue le samedi 8 novembre. Pour la suite merci de contacter l'intervenante.

Sur inscription à : selenee1971@gmail.com



N'hésitez pas à contacter Myriam
Pour toute information ou proposition :
maisondehabitants@mairie-charavines.fr



Brèves DES ASSOCIATIONS

SOU DES ÉCOLES DE CHARAVINES



Son traditionnel marché de Noël 100% artisanal, sera organisé le dimanche 7 décembre de 8h30 à 17h à la salle des Cèdres. **Entrée gratuite.** Buvette et petite restauration sur place.

Présence du Père Noël de 10h30 à 11h30 et de 15h à 16h, activité création de carte de Noël gratuite et présence de maquilleuse pour les enfants (2€ le maquillage par enfant).

Nous vous attendons nombreux !

Comme en janvier dernier, en 2026 nous organiserons. Pour "Les sapins de Noël", deux points de dépôt, un près du jardin partagé rue de Lilas et un près de la plaine d'accueil.

En janvier 2025, une trentaine de sapins ont été broyés dans notre commune. Ces actions permettent de valoriser sur place un déchet en ressource pour nos espaces verts !



LE 11 NOVEMBRE

Une cérémonie qui rassemble les générations.



Une nouvelle fois la commune a vécu une belle cérémonie pleinement investie par des habitants de tous les âges. Au fil des ans la génération des anciens d'Algérie se réduit. Ces derniers mois nous avons eu à regretter la disparition de Guy Rivière puis de Jean Garampon. L'association des anciens combattants de Charavines ne comprend désormais plus que trois membres : René Bardin, Charles Keller et Claude Romet. Il ne s'agit pas seulement d'organiser la relève pour porter les drapeaux, aussi nécessaire cela soit-il pour perpétuer notre devoir de mémoire et d'hommage à nos soldats tombés pendant les guerres, il s'agit surtout de perpétuer et d'amplifier la diffusion d'un message de paix. C'est le sens de la mobilisation de toutes nos écoles. Grâce à l'engagement des équipes enseignantes tous les élèves de Charavines sont invités à pleinement participer à nos cérémonies au travers de réalisations (peintures, affiches, arbres de la paix) ou au travers de lectures. Un grand merci à tous et à tous les habitants qui par leur présence s'associent à ce message.



PLEIN FEUX SUR LA SAISON 2026 AU YACHT CLUB

L'équipe du YCGC termine sa saison 2025, la suivante se profile déjà avec l'objectif de promouvoir les prestations d'été (stages, location, cours particuliers) avec un rappel des "happy hour" le matin. La demande scolaire est en augmentation et déjà planifiée pour de mai/juin 2026.

Focus également sur les cours collectifs voile adultes et enfants les samedis qui reprendront au printemps avec des places adultes et jeunes disponibles.

Côté sportif, de bons résultats pour nos jeunes qui s'entraînent toute l'année et participent aux compétitions régionales et nationales sur RS Feva et 29er. Prochain stage à Noël en Méditerranée.

L'équipe des salariés permanents s' étoffe avec l'arrivée de leur coach Marin Vial depuis octobre qui s'attelle à la préparation de la prochaine saison et l'encadrement.



Tout au long de l'année, des animations Club fédèrent nos adhérents (régates, armement, fête du club,...) et d'autres avec nos partenaires ponctuent la saison, la traditionnelle Fête du Nautisme en juin (portes ouvertes sur nos activités gratuitement), la journée "A bicyclette" organisée par le Département. Nous avons reçu à 2 reprises cette année les équipes d'Isère Express et les 24H à vélo autour du lac de la Cordée Rose.

● **Info :** pour adhérer, contactez le YCGC par mail : contact@ycgc.org ou par téléphone au **04 76 67 47 13** (le mardi/mercredi/jeudi de 10h à 16h).

Suivez nous sur les réseaux Instagram et Facebook : ycgc38

AGENDA



► Novembre.

Le 19 : Réunion publique sur la création d'une Réserve Communale de Sauvegarde / S. Annexe.

Le 29 : Souscription Pass / 9h30-12h - Mairie 2^{ème} étage.

Le 30 : Vide grenier / APPEL St Joseph - Cèdres.

► Décembre

Le 5 : Souscription Pass / 15h-18h30 - Mairie 2^{ème} étage.

Le 6 : Fêtes des Lumières / 17h - Parvis Mairie.

Le 7 : Marché de Noël / Sou des Ecoles - Cèdres.

Le 12 : Accueil des nouveaux habitants / Mairie 2^{ème} étage.

Le 20 : Concert Jess & West / Cèdres

► Janvier

Le samedi 3 : Cérémonie des Vœux / 18h - Cèdres

Le 10 : Sainte-Barbe des pompiers / Cèdres.

Le 11 : Thé dansant Anim'Chara / Cèdres.

Du 16 au 18 : Tournoi futsal / Cèdres.

Le 24 : Concours Tir à l'arc / Cèdres.

► Février

Le 1^{er} : Thé dansant / Anim'Chara - Cèdres

Du 9 au 13 : Stage basket / Cèdres

Le 14 : Compétition Arches du Lac / Cèdres

Du 16 au 20 : Stage football / Cèdres

Du 20 au 22 : Concerts Historock / Cèdres

► Mars

Le 1^{er} : Autour du Fil / Anim'Chara - Cèdres

Le 8 : Pucier du Sou des Ecoles - Cèdres

Le 14 : Fête de la bière de l'ASCOL. Cèdres

Le 15 : Elections Municipales 1^{er} tour
Bureau de vote = salle Annexe

Le 22 : Elections Municipales. 2^{ème} tour
(si besoin)



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

● **Octobre :** Virginie HOLDERITH et Clément COGNEAU

NAISSANCES

● **Octobre :** Yzann SZYMANSKI - Benjamin OLIVIER

DÉCÈS

● **Septembre :** Andrée RIBEAUD - Nicole FAGOT

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 1^{er} décembre 2025, 12 janvier 2026, 2 février, 2 mars..
19h / en mairie, salle carrée du 1^{er} étage.